

VOD : Gérer les engagements collectifs de conservation : mise en pratique - François FRULEUX

Niveau : Expert

Durée : 0,12 jour(s) soit 0,84 heure(s)

Public concerné

- Notaires et collaborateurs pratiquant le droit des successions et le droit des sociétés

Prérequis

- Connaissances solides en droit des successions, des libéralités, et des sociétés
- Pratique des transmissions « Dutreil »

Objectifs

- Faire un point pratique sur les dernières évolutions concernant le dispositif de transmission « Dutreil » en matière de doctrine fiscale
- Vérifier sa compréhension des mécanismes à l'aide de quatre cas pratiques chiffrés et commentés
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

Contenu

Découvrez cette vidéo : "Gérer les engagements collectifs de conservation"

Durée : 50 min

Les engagements collectifs de conservation, et notamment l'intervention d'un nouvel associé en cours de pacte Dutreil, par François FRULEUX pour INAFON.

- Introduction
- Cas pratique 1
- Cas pratique 2
- Cas pratique 3

- Cas pratique 4

Modalités pédagogiques

- Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"